

**COMMUNE D'INNENHEIM - 67880**

**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal**

**Séance du 08 avril 2025**

Séance ordinaire du **08 avril 2025** - 20 h - Salle du Conseil - Mairie

**Nombre de conseillers** : Sous la présidence de M. JULLY Jean-Claude, Maire  
En fonction : 15 Secrétaire de séance : M. ROSFELDER Dominique  
Présents : 12 Date de convocation : 1<sup>er</sup> avril 2025  
Absents : 03  
Nombre de procuration(s) : 2

**Membres présents** : Mrs et Mmes BENTZ Hervé - DEMARE Alain - FREYD Damien - GRAUFEL Mélanie  
MOSCHLER Isabelle - MOSCHLER Vincent (arrivé à 20 h 35) - OFFENBURGER Céline - RIEUX Dominique  
ROSFELDER Dominique - SAETTEL Christiane - URBAN Denis (arrivé à 20 h 30)

**Absent(s) excusé(s)** : M. SCHOSSELER Daniel - Mmes LESNIAK Laurence (Mme LESNIAK Laurence a donné procuration à Mme RIEUX Dominique) et TANGHE Marielle (Mme TANGHE Marielle a donné procuration à Mme MOSCHLER Isabelle)

**5. FINANCES**

**5C/ Approbation du budget primitif 2025**

**5C2- Budget annexe lotissement Im Gaensbuehl**

Selon les articles L.1612-1 et L.1612-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le budget doit être voté avant le 15 avril de l'année en cours.

La commune vote son budget en tenant compte de la reprise des résultats de l'exercice de l'année n-1, de l'affectation de ces résultats et de la reprise des restes à réaliser.

Conformément à l'article L5217-10-4 du CGCT, le projet de budget annexe pour le lotissement Im Gaensbuehl a été transmis aux conseillers municipaux le 24/03/2025.

M. le Maire présente aux conseillers, le projet du budget annexe pour l'année 2025.

L'équilibre des sections est ainsi déterminé :

	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>
<b>Dépenses</b>	140 000,- €	140 000,- €
<b>Recettes</b>	140 000,- €	140 000,- €

Le Conseil Municipal, après délibération :

- après avoir entendu l'exposé de M. le Maire portant sur la présentation du budget primitif 2025 du lotissement Im Gaensbuehl,
- après une analyse approfondie des recettes et des dépenses de ce budget annexe,
- **VOTE** le budget primitif présenté, budget annexe pour le lotissement Im Gaensbuehl de l'exercice 2025.

Ce budget est voté par chapitre pour la section de fonctionnement et par chapitre sans opérations d'équipement pour la section d'investissement.

Résultat du vote :

Pour : 14 dont 2 procurations

Contre : 0

Abstention : 0

Conformément à l'article L 2313-1 du CGCT, les informations financières essentielles sont retranscrites dans la note de présentation brève et synthétique du budget principal de la commune.

Le secrétaire de séance,  
M. ROSFELDER Dominique

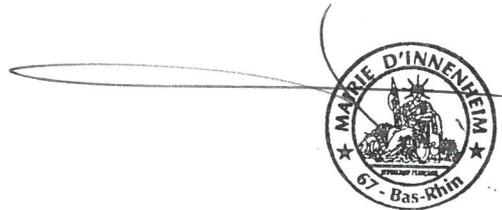


Délibération certifiée conforme.

Innenheim, le 14 avril 2025

Le Maire,

M. Jean-Claude JULLY.



Délibération publiée sur le site de la Commune d'Innenheim, le 15/04/2025